



SOCOTEC BELGIUM ASBL

7990 Nr

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport : 23/16/10/9			
Concerne : a contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation □ maison □ appartement □ autres :		*************	******
Demandeur: Centi Colored - Seldi NG			ONNER-BEECKE
Personne sur place :code EAN de l'installation :	<i>d</i>		
Adresse de la visite : Le fulle d'émission 24/16/16/Références clien	101-	1030 GA	Cille 61
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 276 bis et dérogations 271 bis			***********
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :  Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V  Contrôles par examen visuel, tests et mesures : ☐ Protection générale du branche Nombre de tableaux : ☐ n			16
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			dorog.
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	24.1	1	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		1	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			_+
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :Ω ΜΩ	1		
Résistance de dispersion de la prise de terre : P. A.S		L.	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.  Manquements / Notes :			
Voir Andexe			
as a large part and a l			
	- 111		- 120 a <sup>21</sup> 2
42 2002 20 2 D 2 D 20 20 D 3 D 3 D 3 D 3 D 3 D 3 D 3 D 3 D 3 D	0.00 0.00 0.00000		AA 6 MAAA MA <u>A 7.</u>
Conclusion:			RA
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain colle délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiqu	ue est à effectuer	dans %
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après sign	e complémenta ature de l'acte	ire est à exécute de vente.	r dans er par le
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentai	re est à exécuter	par le 273(fr)/
om et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception : bur SOCOTEC BELGIUM ASBL,			0215-
CIFFARO MANN Certic	green.be		V8

1/2

Domenico

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0651 23/16/09/
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: Un per portont aux R.D. de et au 15271880
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
<ul> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>
$\square$ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Coffeet + mole n el a poste fixe de buites.
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  Albrenc de la lectrique de l'installation  prisas de courant pur prunier de branche de l'est de la courant pur principal de la contraction de la contract
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BES 3400 2981 620 BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be